



Est ce que la dette au rsi de mon papa s'annule avec son deces ?

Par **gwylyan**, le **13/03/2013** à **21:15**

Bonsoir, je viens de perdre mon papa et il a une dette au RSI. L'huissier nous a dit que le dossier pour lui était clos. Mais nous aimerions savoir si la dette s'annule avec le deces de notre papa ou si nous allons devoir la payer. Merci beaucoup de votre reponse, nous avons tellement à gerer que nous sommes un peu perdu.